

DIRECTION GENERALE ADJOINTE SOLIDARITES ET REUSSITE DIRECTION ENFANCE FAMILLE SERVICE AIDE SOCIALE A L'ENFANCE Charleville-Mézières, le 14 juin 2023

## **NOTE**

A l'attention de M. Le Président Du Conseil Départemental

S/Couvert de M. le Directeur Général Des Services

RÉF: ASE/JG

OBJET : Avis de classement de la commission de sélection d'appel à projets du 25 mai 2023

P. J.: Avis de classement de la commission de sélection d'appel à projets

Affaire suivie par : Jessie GENDILLARD

Suite à l'appel à projets « FRATRIES » pour la création de 55 places d'hébergement dans les Ardennes réparties en deux lots distincts de 33 et 22 places, la Commission de sélection, relevant de la compétence du Département, s'est réunie le 25 mai 2023. Quatre candidats ont présenté leur projet devant la Commission de sélection.

La Commission a rendu son avis sous la forme d'un classement.

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, l'avis de classement de la commission de sélection d'appel à projets.

Le Directeur Général Adjoint En charge des Solidarités et Réussite,

Claudy WARIN



## **AVIS DE CLASSEMENT**

## DE LA COMMISSION D'INFORMATION ET DE SELECTION D'APPEL A PROJETS

(Compétence exclusive du Président du Conseil Départemental des Ardennes)

Réunie le 25 mai 2023 à l'Hôtel du Département

Dossiers présentés en réponse à l'appel à projet :

« Création de 55 places d'hébergement en deux lots distincts pour l'accueil de fratries d'enfants confiés au Président du Conseil Départemental »

La commission de sélection d'appel à projet relevant de la compétence du Département, réunie le jeudi 25 mai 2023 a établi le classement des dossiers concernant l'appel à projet du 17 Février 2023 portant sur la création de 55 places d'hébergments réparties en deux lots distincts de 33 et 22 places en faveur de l'accueil de fratries d'enfants confiés au Président du Conseil Départemental.

Le classement des quatre dossiers reçus, déclarés recevables et instruits, a été établi par la Commission d'information et de Sélection d'Appel à Projets, à l'unanimité des membres ayant voix délibérative.

**LOT 1**: Territoire Nord Ardennes: 33 places

1 ère position: L'Association l'Espérance

2 ème position: La Fondation des Apprentis d'Auteuil –Don Bosco

**LOT 2**: Territoire Sud Ardennes: 22 places

1 ère position: L'Association la Sauvegarde

2 ème position: L'Association l'Espérance

Conformément à l'article R 313-6-2 du Code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise par le Président du Conseil Départemental.

L'avis de la commission de sélection d'appel à projet fera l'objet d'une publicaiton au Receuil des actes administratifs de la Préfecture des Ardennes et sur le site internet du Conseil Départemental des Ardennes.

Fait à Charleville-Mézières, le 14 juin 2023

Le Président de la Commission

Jean GODARD